

S'INVESTIR DANS UN CLUB D'ENTREPRENEURIAT

L'ENGAGEMENT DE L'ENSEIGNANT



- LE CLUB D'ENTREPRENEURIAT..... 3

- MISSION DES ENSEIGNANTS..... 4

- LES CADRE DES ACTIVITÉS 6

- LES BÉNÉFICES 10

- EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE..... 11

En tant qu'enseignant, participer et s'investir dans un Club d'entrepreneuriat peut être à la fois une activité enrichissante et conviviale. Selon vos disponibilités vous pouvez soit jouer le rôle de coordinateur du Club et faciliter les activités des étudiants soit jouer le rôle d'enseignant expert qui intervient de manière plus ponctuelle. Quel que soit votre degré d'implication, vous aurez à transmettre des savoirs et des compétences aux étudiants en les accompagnant dans le développement de leurs projets et de leurs talents.

Le Club est un espace d'échange qui par sa nature extra-académique permet une plus grande flexibilité dans la transmission des compétences et focalise plus sur le vécu et l'expérience. Il peut ainsi être un excellent espace expérimental où les étudiants qui le désirent peuvent expérimenter et toucher de plus près l'environnement professionnel.

Participer aux activités du Club est un engagement porteur de sens car cela vous permet de contribuer véritablement à l'orientation et à l'insertion professionnelle de vos étudiants.

Au niveau professionnel, vous avez l'opportunité de rencontrer des pairs, d'être reconnu au sein de votre établissement et d'établir des contacts avec des entrepreneurs.

Le présent document vous permettra de mieux connaître le rôle et les activités d'un Club d'entrepreneuriat ainsi que les actions que vous pourriez y mener.



LE CLUB D'ENTREPRENEURIAT

Le modèle

Le Club d'entrepreneuriat est un lieu de rencontre et de débat, de réunions régulières, d'échanges d'informations et de contact direct entre les étudiants, les enseignants et les différents acteurs du secteur. Il favorise ainsi la promotion de l'esprit entrepreneurial à travers la mise en relation et la découverte de l'environnement de l'entreprise. Il s'inscrit dans la continuité des actions d'enseignement de l'Entrepreneuriat de l'institution et privilégie les partenariats pour mutualiser les énergies et les compétences.

La vision

À ce titre, le Club d'entrepreneuriat au sein d'un établissement doit se fonder sur une initiative conjointe étudiants-enseignants qui vise à animer la communauté de jeunes entrepreneurs et à les préparer à la réalisation de leurs actions entrepreneuriales futures. Ce Club pourra terrain d'expérimentation aux étudiants et à faciliter leur passage à l'action.

Les objectifs

Le Club a pour vocation de promouvoir l'entrepreneuriat à travers des actions permettant d'échanger et de mettre en réseau les personnes impliquées ou intéressées.

Les objectifs du Club à travers différentes actions sont de permettre aux étudiants de :

- développer des expériences pratiques qui enrichissent l'apport de la théorie en classe
- être en contact avec des entrepreneurs locaux
- développer leurs compétences professionnelles
- savoir comment mettre en œuvre leurs propres idées
- améliorer les chances de succès dans la création d'entreprise
- savoir comment développer un plan d'affaires



MISSION DES ENSEIGNANTS

L'enseignant peut jouer un rôle important dans la motivation et l'animation des étudiants au sein du Club. Selon le degré d'implication ou de disponibilité il peut intervenir de manière ponctuelle et être enseignant expert ou jouer un rôle plus régulier et actif en étant le coordinateur du Club.

L'enseignant expert

- Faciliter

L'enseignant expert participe dans la mise en réseau des membres du Club avec d'autres enseignants, des professionnels, des acteurs locaux, des associations et l'administration de l'institution.

Il facilite ainsi les contacts des membres du Club avec leur environnement.

- Former

À partir du programme du Club, l'enseignant pourra animer des ateliers de formation selon son domaine d'expertise. Il pourra aussi de part son réseau inviter des formateurs externes.

- Accompagner

L'enseignant expert accompagne les étudiants qui manifestent un intérêt à monter leur projet entrepreneurial. En les dotant des outils adéquats, il les aide à développer leurs propres idées et à élaborer leurs plans d'affaires.

Le coordinateur du Club d'entrepreneuriat

- Faciliter

Le coordinateur du Club d'entrepreneuriat est un facilitateur qui aide le responsable et les membres du Club dans leurs contacts avec leur environnement.

Il facilite la mise en réseau des membres du Club avec d'autres enseignants, des professionnels, des acteurs locaux, des associations, de l'administration de l'institution etc. pour permettre à l'équipe d'avancer au mieux sur ses projets.

- Communiquer

Avec le responsable étudiant, il assure un rôle de communication et de représentation du Club avec ces mêmes acteurs.

Il est en charge de recueillir et de diffuser les informations susceptibles de favoriser la participation des étudiants à diverses manifestations locales, régionales ou nationales.

- Animer

Si le Club est encore inactif, le coordinateur se chargera de rechercher et de motiver de nouveaux membres. Il les aidera également à désigner leur nouveau responsable étudiant.

Lors du démarrage ou d'un changement d'équipe parmi les étudiants, le coordinateur assurera même la tenue de réunions régulières et l'organisation des activités du Club.



Il s'en déchargera au fur et à mesure que la nouvelle équipe assumera pleinement ses fonctions.

Il gardera néanmoins un rôle de superviseur et d'animateur du programme annuel du Club.

- Accompagner

Le coordinateur et les enseignants experts accompagnent les étudiants qui manifestent un intérêt à monter leur projet entrepreneurial. A travers de la formation et en les dotant des

outils adéquats, ils les aident à développer leurs propres idées et à élaborer leurs plans d'affaires.

LES CADRE DES ACTIVITÉS

Les activités d'un Club d'entrepreneuriat peuvent être très diversifiées et les étudiants peuvent parfois éparpiller leurs efforts. Par ailleurs et s'agissant d'activités extra-académiques, il est important que les étudiants puissent prévoir un programme annuel du Club qui tienne compte à la fois des objectifs du Club et de leurs propres contraintes d'études. A cet effet, il est très important d'encourager les membres du Club à préparer un programme annuel des activités envisagées.

Le programme annuel

Il est très utile que le programme annuel soit établi au démarrage de l'année universitaire et qu'il prévoit les activités envisagées durant l'année.

A titre d'exemple, nous pouvons citer les activités suivantes :

- *Les réunions du Club*

Les réunions du Club ont pour objectif d'informer sur les activités en cours du Club ainsi que de discuter sur les actions à venir. Elles doivent se dérouler régulièrement toutes les 2 à 4 semaines durant le semestre. Elles peuvent être complétées au besoin par des réunions extraordinaires.



- *Les ateliers*

Le Club est un lieu de rencontre d'experts, où on travaille et discute des sujets actuels des entreprises – stratégie, finances, vente ou marketing. Au cours des ateliers, on peut initier un échange mutuel pour développer de nouvelles idées et approches pour faire face aux défis actuels.

Au-delà, le Club peut aussi organiser des ateliers de formation pour ses membres, préparant ainsi les participants à des thématiques diverses (gestion de projets, communication, gestion de conflits etc.) qui ne sont pas toujours couvertes par les cours réguliers.

Les ateliers peuvent aussi être des séances de « brainstorming » pour développer des idées d'affaires dans une ambiance créative...

- *Visite d'entreprise*

Le programme du Club peut aussi contenir des visites d'entreprises, soit locales ou régionales, pour donner aux étudiants une idée plus concrète de la vie des entreprises et des différentes fonctions qui la compose. Elle permet aussi d'appréhender les spécificités des différents secteurs ou industrie. Les visites *in situ* permettent aussi de développer des nouveaux contacts pour de futures coopérations.

- *Organisation d'évènements*

Le programme annuel peut également prévoir l'organisation ou la participation à divers évènements ou actions tels que des journées portes ouvertes, des foires et des salons.

- *Participation à des concours*

Au niveau local et national, des concours de meilleure idée d'affaires ou de meilleur Plan d'affaires sont lancés chaque année par les institutions universitaires ou des organismes d'aide et de soutien à la création.

Il s'agit là d'opportunités que les étudiants peuvent saisir. Ils pourront à la fois disposer d'un encadrement adéquat et même de sources de financement pour certains d'entre eux. Le Club peut donc jouer un rôle

important en informant les étudiants de l'existence de ces concours et en les préparant à y participer.

Pour un soutien professionnel, il est important d'entrer en contact avec les enseignants actifs dans les domaines du marketing, stratégie, finance et d'autres disciplines utiles à la réalisation du projet. Ceci pourrait conduire à une coopération durable, permettant ainsi aux participants de se réunir régulièrement avec leurs enseignants experts.

Après la publication d'un concours, les étudiants intéressés ont besoin d'informations supplémentaires sur le déroulement exact, les critères d'admission ou la nature des idées. Afin de répondre au mieux à ces interrogations, il est souhaitable de recueillir diverses informations et de préparer divers documents qui répondent aux questions les plus fréquentes. Ces documents peuvent comprendre :

- Les lignes directrices pour la participation au concours (ou règlement)
- Le modèle recommandé pour la soumission des projets
- Les critères d'évaluation des projets

Les lignes directrices sont destinées directement aux participants afin de leur donner une vision complète du cadre du concours : conditions de participation, portée des idées et concepts, modèle de présentation

Les critères d'évaluation permettent de guider les participants au concours quant à la formulation du projet.

De cette manière, le réseau du Club fournira aux candidats potentiels l'aide nécessaire pour les soutenir dans la conception de leur document de projet. L'assistance à ce stade sera nécessaire pour canaliser leurs efforts et les encourager.

- *Réalisation de projets au profit des acteurs économiques et sociaux*

Le programme annuel du Club peut être enrichi avec des projets conduits en coopération avec des entreprises. Dans ce cadre, une entreprise ou institution pose un problème ou mission au Club en lui demandant de le résoudre. Le projet doit être bien défini et ne devrait pas excéder le volume d'un mois de capacité pour les étudiants engagés dans ce projet. De telles coopérations peuvent être très utiles pour les étudiants car elles leur permettent d'approfondir leur expérience et d'élargir leur réseau de contacts.

- *Accompagnement de porteurs de projet*

Par leur fonction d'accompagnateur, les enseignants experts et le coordinateur du Club soutiennent le développement des plans d'affaires. Ils sont donc amenés à fournir aux étudiants des conseils utiles et de les guider dans la formulation de leur plan d'affaires. Les phases ci-après donnent une orientation de ce qui devra être atteint lors des différentes étapes et comment les interlocuteurs du Club peuvent les enrichir.

(1) Brainstorming en groupe

Il est particulièrement important pour l'étudiant qui réfléchit à un projet entrepreneurial qu'un brainstorming créatif soit réalisé car il est ainsi enrichi par des impulsions externes. Les enseignants seront donc invités à mettre à profit leurs expériences et conseils afin de veiller à assurer une dynamique de progrès.

(2) Élaboration d'une approche concrète

L'étudiant aura pour tâche d'apporter une approche concrète de l'idée d'affaires en précisant le groupe cible ainsi que le produit ou service qui seront offerts. Il faudra veiller à ce que l'étudiant soit bien informé et conscient des exigences et des

spécificités du secteur où il compte intervenir.

(3) Définition de la démarche retenue

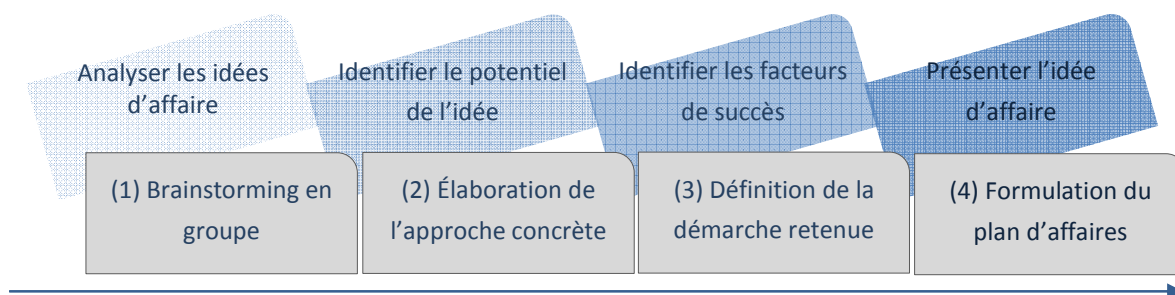
À ce stade, le concept fondamental sera développé par l'étudiant en précisant les facteurs de succès. L'étudiant doit être capable de clairement spécifier les ressources dont il a besoin (temps, personnel, capital) ainsi que l'avantage compétitif par rapport aux autres acteurs du marché. On peut y arriver en posant des questions critiques aux étudiants.

(4) Formulation du plan d'affaires

Au delà des points portant sur le «qui», le «quoi» et «avec quelles ressources», il revient à l'étudiant d'expliquer la stratégie de réalisation. Il doit approfondir les éléments de marché, de veille permanente et comment leur produit ou service progressera dans ces conditions.

Les activités présentées ci-dessus dans le cadre du programme annuel sont nullement exhaustives. Elles ne sont en fait citées qu'à titre indicatif. En effet, la nature des activités programmées et leur fréquence dépendra plus de la taille du Club, de sa dynamique et de son contexte local ou régional.

Les phases de développement d'un plan d'affaires



LES BÉNÉFICES

Participer et s'investir dans un Club d'entrepreneuriat peut être à la fois une activité enrichissante et conviviale. L'enseignant aura ainsi l'opportunité de :

- Développer l'esprit entrepreneurial de ses étudiants, leaders économiques de demain.
- Profiter de la flexibilité de cet espace d'échange pour valoriser et promouvoir des projets et des actions entrepreneuriales.
- Faire parti d'un réseau de professionnels et d'enseignants.
- Développer des savoirs et des savoirs faire qui peuvent enrichir votre enseignement en classe.



EXEMPLE DE BONNE PRATIQUE



Enactus Canada est un Club d'entrepreneuriat visant à favoriser le progrès au moyen de l'entrepreneuriat. Guidés par des conseillers pédagogiques de leurs facultés, ainsi que par des experts professionnels de la communauté locale, les étudiants d'Enactus Canada développent et présentent des idées commerciales autour d'un concours annuel. Il en résulte la mise en œuvre des projets d'autonomisation communautaires ainsi que des entreprises commerciales dans les collectivités de toutes les régions du Canada.

Offre du Club

Enactus Canada sensibilise les étudiants à l'entrepreneuriat social et les aide à constituer leur association dans leur institution académique. Avec le soutien d'enseignants et de professionnels, les coordinateurs des facultés outillent et accompagnent les équipes tout au long de l'année, pour les soutenir dans la réalisation de leurs projets alliant esprit d'entreprise et utilité sociale.

Le Club organise des journées de formation pour ses participants ainsi que des rencontres

avec des entrepreneurs et des professionnels. Temps fort de l'année, une Compétition Nationale distingue la meilleure équipe qui représente ensuite le Canada dans le cadre d'une compétition mondiale.

Structure

Le Club se compose d'étudiants, d'universitaires et de chefs d'entreprises. Dans chaque établissement, l'équipe est :

- Composée de 10 étudiants minimum
- Organisée en association ou affiliée à une association de l'établissement
- Supervisée par un Conseiller Pédagogique, professeur ou membre de l'administration
- Accompagnée par un Conseil Consultatif de Professionnel
- Développe au moins un projet correspondant à des critères prédéfinis

Depuis 2009, l'organisation d'Enactus existe aussi **en Tunisie** et est gérée par le Centre des Jeunes Dirigeants d'entreprises. Pour en savoir plus, consulter le site www.enactus-tunisie.com

**Exemple d'un projet par Enactus Canada:
EcoEquitable Boutique**

Le projet présenté par l'équipe Enactus de l'Université d'Ottawa, EcoEquitable Boutique, a apporté une contribution positive à la vie de nouveaux Canadiens, ce qui lui a permis de remporter le prix du meilleur projet.

Il s'agit d'une boutique de mode féminine axée sur la vente d'accessoires mode fabriqués à partir de tissu recyclé. Cette boutique, qui offre à la fois un magasin physique et une présence en ligne, joue un rôle d'entreprise sociale en créant de l'emploi pour des femmes immigrantes marginalisées et en leur enseignant un métier enrichissant ainsi que des notions fondamentales de littératie financière et des aptitudes commerciales.

